



Vote par correspondance : mesures règlementaires 2021

Pouvez-vous voter par correspondance?

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile est dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé. Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
- Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
 - Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) porteur(se) de la maladie;
 - Présentez des symptômes de la COVID-19;
 - Avez été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Comment faire votre demande?

Les demandes peuvent être présentées verbalement ou par écrit :

Alain St-Vincent-Rioux, président d'élection

Par la poste ou directement au bureau municipal :

5280, 7^e rang Saint-Lucien Qc J0C 1N0

Par téléphone : 819-390-4679

Par télécopieur : 819-397-2732

Par courriel : direction@saint-lucien.ca

Formulaire «Demande de vote par correspondance»
disponible sur notre site internet : saint-lucien.ca
section "Élections municipales"

Vous devez faire votre demande **au plus tard le mercredi 27 octobre 2021**.

Les demandes seront valides pour l'élection du 7 novembre 2021 et les recommencements qui en découlent.

- ❖ *Si vous êtes en isolement, vous pouvez demander de voter par correspondance à partir du 17 octobre 2021 seulement. Cette demande sera valide uniquement pour l'élection en cours.*

Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre président d'élection **au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30** au 5280, 7^e rang Saint-Lucien Qc J0C 1N0.

Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit.

Informez-vous auprès de votre président d'élection.

Alain St-Vincent-Rioux, président d'élection

5280, 7^e rang Saint-Lucien Qc J0C 1N0

Téléphone : 819-390-4679

Télécopieur : 819-397-2732

Courriel : direction@saint-lucien.ca